

Programme de bourses postdoctorales de la FRDJ Canada et de Mitacs sur le diabète de type 1 – appels de demandes 2023

Calendrier

Lancement de l'occasion de financement : 21 novembre 2022

Date limite pour soumettre une lettre d'intention : 24 mars 2023

Annonce des résultats de l'examen de l'étape 1 aux candidates et candidats : 1^{er} mai 2023

Date limite pour présenter une candidature à l'étape 2 : 9 juin 2023

Avis de décision : prévu août/septembre 2023

Date de début du financement : Automne 2023 — début au plus tôt le 4 septembre 2023, au plus tard le 1^{er} décembre 2023 (des prolongations sont possibles dans certaines circonstances)

Objectifs et portée :

Le programme de bourses postdoctorales de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile (FRDJ) Canada et de Mitacs sur le diabète de type 1 permettra à des chercheuses et chercheurs au postdoctorat affilié-es à des institutions académiques de mener des recherches prometteuses avec des partenaires du secteur privé qui font avancer le développement de nouvelles thérapies contre le diabète de type 1 (DT1) utilisables en clinique. Les chercheuses et chercheurs partageront leur temps entre les établissements d'enseignement et des organisations partenaires admissibles.

Les objectifs de cette occasion sont les suivants :

1. Fournir un soutien à des scientifiques talentueux et talentueuses en début de carrière afin de leur permettre d'acquérir de l'expérience dans un environnement du secteur privé axé sur la recherche et développement sur le diabète de type 1, dans tout domaine pertinent pour [la stratégie de recherche mondiale de la FRDJ](#);
2. Développer et retenir les talents dans le domaine de la recherche sur le diabète de type 1 au Canada;
3. Favoriser les collaborations entre le monde postsecondaire et le secteur privé qui permettront de réaliser de nouvelles avancées pour la communauté des personnes atteintes du diabète de type 1.

La bourse soutiendra des projets relatifs au diabète de type 1 dans les domaines de recherche suivants :

1. **Thérapies de remplacement des cellules** : recherche pertinente pour le développement de thérapies de remplacement des cellules sûres et efficaces pour les personnes atteintes du diabète de type 1;
2. **Thérapies modificatrices de la maladie** : recherche d'approches visant à prévenir le diabète de type 1, à en ralentir la progression ou à le guérir en ciblant la réponse auto-immune, les cellules bêta, ou les deux.
3. **Amélioration de la qualité de vie** : recherche visant à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de diabète de type 1, ce qui pourrait inclure des recherches sur :
 - des médicaments nouveaux ou améliorés pour gérer la glycémie dans le cadre du diabète de type 1;

- la prévention ou le traitement des complications à court ou à long terme du diabète de type 1;
- l'amélioration des dispositifs utilisés dans la gestion du diabète.

Quatre bourses sont disponibles dans le cadre des appels de demandes 2023.

Critères d'admissibilité :

La chercheuse ou le chercheur au postdoctorat :

- doit actuellement détenir ou détiendra une nomination pour une bourse postdoctorale dans un établissement d'enseignement canadien admissible à la date de début prévue du projet;
- doit avoir soutenu sa thèse et être en mesure de commencer le projet d'ici le 1^{er} décembre 2023;
- doit avoir obtenu son doctorat dans les cinq ans précédant la date de début du projet.
- La préférence sera accordée aux demandes comportant des chercheuses et chercheurs au postdoctorat nommés dans la lettre d'intention, mais les membres du corps professoral peuvent soumettre une lettre d'intention avec leur entreprise canadienne à but lucratif même si la candidate ou le candidat reste à déterminer. Dans ces cas, les membres du corps professoral doivent inclure une description du plan de recrutement.

Partenaire canadien proposé :

Organisation :

- Une entreprise à but lucratif admissible ayant une installation de recherche au Canada
- Voir la page Mitacs Accélération [Rôles et responsabilités](#) pour plus de détails sur la participation et les interactions avec le projet de recherche

Établissement d'enseignement :

Les candidates et candidats doivent être affilié-es à un établissement canadien admissible et y mener des recherches. Afin de remplir les conditions de financement de la FRDJ, veuillez noter que l'établissement doit également être un donataire reconnu selon les directives de l'Agence du revenu du Canada : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/organismes-bienfaisance-dons/liste-organismes-bienfaisance/liste-organismes-bienfaisance-autres-donataires-reconnus.html>

Mécanismes de financement :

Jusqu'à quatre bourses sont disponibles dans le cadre cet appel de demandes pour 2023.

Les chercheuses et chercheurs au postdoctorat sont admissibles à un financement de 82 500 \$ CA/an (dont un maximum de 60 000 \$/an en allocation), pendant deux ans.

L'engagement financier envers les chercheuses et chercheurs au postdoctorat est partagé entre Mitacs, la FRDJ et l'entreprise canadienne à but lucratif admissible, comme suit :

l'entreprise canadienne à but lucratif admissible doit verser 22 500 \$ (+ taxes applicables) par année à titre de contribution à la bourse [Mitacs Accélération](#), et Mitacs verse la même somme en contrepartie. Mitacs facturera directement la contribution de l'organisation partenaire à l'entreprise canadienne à but lucratif. Une fois la contribution reçue par Mitacs, la bourse Mitacs Accélération (45 000 \$ CA/an) sera envoyée à l'établissement conformément aux politiques et procédures de Mitacs.

De plus, la FRDJ Canada versera 75 000 \$ CA en tout et partout pendant la période de deux ans à chaque boursière et boursier, directement à l'établissement de recherche, somme qui sera détenue en fiducie au nom de la professeure superviseure ou du professeur superviseur. Sur ce montant, 35 000 \$ seront versés à l'activation de la bourse, 35 000 \$ au début de la deuxième année et 5 000 \$ à la présentation du rapport de fin de projet (voir ci-dessous).

- Sur les 75 000 \$ de l'engagement de la FRDJ, jusqu'à 30 000 \$ (15 000 \$/an) peuvent être utilisés pour une allocation supplémentaire. Les fonds restants sont des allocations de recherche visant à fournir à la chercheuse ou au chercheur des fonds pour enrichir son expérience de formation (déplacements pour participer à des réunions scientifiques, abonnements à des revues, livres, cours de formation) ainsi que pour les fournitures ou frais de recherche. L'allocation de recherche ne peut pas être utilisée pour acheter des équipements, y compris des ordinateurs portables.
- Les fonds dépensés pour les voyages ne peuvent financer que les voyages en classe économique, l'hébergement et les repas.

Nous encourageons les candidates et candidats à demander de plus amples renseignements sur les dépenses admissibles des bourses de la FRDJ en communiquant avec cette dernière à l'adresse suivante : research@jdrf.ca.

Processus de demande :

La demande au programme de bourses postdoctorales de la FRDJ Canada et de Mitacs est un processus qui peut être effectué en anglais ou en français en deux étapes : la soumission d'une lettre d'intention et la présentation d'une demande complète au programme de bourse Mitacs Accélération.

Étape 1 :

Veillez soumettre le dossier de lettre d'intention à la FRDJ Canada (research@jdrf.ca) et à Jillian Murray (jhatnean@mitacs.ca).

Date limite : le 24 mars 2023, à 23 h 59 heure de l'Est. *(Un courriel de confirmation sera envoyé par research@jdrf.ca dans un délai d'un jour ouvrable après réception du dossier de lettre d'intention. Si le courriel de confirmation n'est PAS reçu dans un délai d'un jour ouvrable après la soumission, il incombe à la candidate ou au candidat de communiquer avec la FRDJ et de s'assurer qu'elle a reçu le dossier de demande.)*

Le dossier de lettre d'intention doit comprendre les éléments suivants :

1. Description détaillée de la recherche proposée (maximum de deux pages) :

- objectifs et buts,
 - méthodologie,
 - plans pour impliquer les personnes ayant une expérience vécue du diabète de type 1 (si applicable);
2. Lettre de soutien de l'organisation partenaire canadienne, indiquant notamment son engagement à verser 45 000 \$ (plus les taxes applicables) sur deux ans (22 500 \$ plus les taxes applicables par année) pour le projet;
- 3 (a). Pour une lettre d'intention avec une chercheuse ou un chercheur au postdoctorat nommé :
- CV de la chercheuse ou du chercheur au postdoctorat faisant l'objet de la proposition (CV commun canadien ou modèle de notice biographique de la FRDJ),
 - un résumé des objectifs de carrière de la candidate ou du candidat, détaillant la manière dont cette bourse contribuera au développement de sa carrière (si la candidature est présentée avec un chercheur ou une chercheuse au postdoctorat nommée, voir ci-dessous; 1 page maximum);
- 3 (b). Pour la lettre d'intention avec chercheuse ou chercheur au postdoctorat à déterminer :
- plan de recrutement (1 page maximum).

Une fois le recrutement de la chercheuse ou du chercheur au postdoctorat effectué, un CV et un résumé des objectifs de carrière doivent être soumis à la FRDJ.

Processus d'évaluation

Les lettres d'intention qui répondent aux critères d'admissibilité seront considérées comme pertinentes en fonction des critères suivants :

- alignement sur la [stratégie de recherche mondiale de la FRDJ](#)(en anglais);
- effet potentiel de la recherche proposée sur le domaine du diabète de type 1;
- si la chercheuse ou le chercheur au postdoctorat est nommé : indiquer son expérience et son potentiel d'évolution de carrière dans le domaine du diabète de type 1;
- si la chercheuse ou le chercheur au postdoctorat reste à déterminer : mérite du projet de recherche proposé et solidité du plan de recrutement.

Après examen par Mitacs et la FRDJ Canada, on invitera, d'ici le 1^{er} mai 2023, les candidates et candidats dont la lettre d'intention est retenue à soumettre un dossier de demande complet.

Étape 2 :

On invite les candidates ou candidats admissibles qui ont passé l'étape 1 à soumettre un [dossier de demande complet de Mitacs Accélération](#) avec le soutien d'une conseillère ou d'un conseiller Mitacs. La FRDJ Canada peut recommander aux candidates et candidats d'inclure une liste préétablie suggérant des évaluatrices et des évaluateurs pour leur demande.

Date limite : le 9 juin 2023, à 23 h 59 heure de l'Est

Date prévue de la décision : environ 8 à 10 semaines après réception et soumission de la demande complète à Mitacs.

Les projets approuvés devraient commencer au plus tôt le **4 septembre 2023** et au plus tard le **1^{er} décembre 2023 (des prolongations sont possibles dans certaines circonstances)**.

Si vous avez des questions concernant ce partenariat ou le processus de demande, veuillez communiquer avec les ressources suivantes :

FRDJ Canada research@jdrf.ca

Mitacs : Jillian Murray, Ph. D., directrice, Partenariats stratégiques jhatnean@mitacs.ca

Modalités de financement de la FRDJ

- Les personnes dont on a retenu la candidature doivent conclure un accord de subvention avec la FRDJ concernant la partie du financement de cette dernière. Mitacs n'est pas impliqué dans cette exigence de la FRDJ. On peut obtenir des renseignements sur l'accord de subvention de la FRDJ, y compris les coûts admissibles, en communiquant avec la FRDJ à l'adresse research@jdrf.ca. Il est recommandé aux candidates et candidats de rechercher ces renseignements avant de préparer leur demande.
- Les candidates et candidats peuvent accéder à un modèle des [modalités](#) (en anglais) pour plus d'informations, et communiquer avec research@jdrf.ca pour toute question.

Rapports

Rapports pour Mitacs

Toutes les personnes qui participent à Mitacs Accélération sont tenues de soumettre un [sondage de fin de stage et un rapport de fin de projet](#).

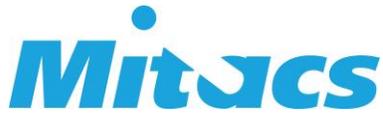
Rapport pour la FRDJ Canada

Tous les chercheuses et chercheurs au postdoctorat doivent soumettre un rapport d'avancement et un rapport de dépenses à la FRDJ Canada pour la première année, et un rapport de fin de projet dans les 75 jours suivant la fin de la bourse, conformément aux exigences de la FRDJ Canada en matière de rapports. La FRDJ est responsable de la collecte de ces rapports. Les chercheuses et chercheurs au postdoctorat doivent également assister à une réunion de mise à jour sur les progrès avec la FRDJ pendant la durée de la bourse (virtuellement ou en personne). Veuillez noter que les rapports destinés à la FRDJ doivent être rédigés en anglais.

Renseignements sur les partenaires :

Mitacs :

Créé en 1999, Mitacs est un organisme sans but lucratif qui favorise la croissance et l'innovation au Canada. En partenariat avec les meilleurs établissements d'enseignement au pays et dans le monde, nous résolvons des défis d'affaires grâce à des solutions de recherche. Depuis plus de 20 ans, Mitacs collabore avec plus de 165 partenaires postsecondaires, des milliers d'entreprises ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux pour établir des partenariats qui soutiennent l'innovation industrielle et sociale au Canada.



FRDJ Canada :

La FRDJ est un organisme sans but lucratif dont la mission est de guérir le diabète de type 1 (DT1), en finançant la recherche et en défendant les intérêts des personnes atteintes. En plus de guérir le diabète de type 1, une partie de la mission de la FRDJ est d'aider les personnes atteintes aujourd'hui à vivre une vie plus saine, plus facile et plus sûre. L'un des éléments clés de notre stratégie de recherche est de favoriser une communauté de chercheuses et chercheurs et de cliniciennes et cliniciens spécialisés dans les maladies du pancréas au moyen de bourses de formation et d'activités de mise en réseau.